

# PGMR en Action – Mai 2021

N'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos bons coups et activités de GMR innovantes qui ont permis de réduire les quantités de matières résiduelles à l'élimination ou d'autres mesures en lien avec votre PGMR que vous souhaitez partager avec les autres organismes municipaux du Québec.

**Sachez qu'en tout temps, nos experts demeurent disponibles pour répondre à vos questions. Vous pouvez les rejoindre à l'adresse courriel suivante : [pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca).**

L'édition de mai de PGMR en Action vous livre les informations suivantes :

## Outils et informations pour la révision des PGMR

- [Comment éviter les principaux motifs de non-conformité](#)
- [Nouveaux outils pouvant servir dans le recensement des installations de GMR de votre territoire](#)
- [La valeur des matières recyclables à la hausse](#)

## Programme d'aide financière de RECYC-QUÉBEC

- [Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois - Report de la première date limite et autres modifications](#)

## Bons coups

- [Vidéos sur la GMR à l'intention des citoyens](#)

## Événements en GMR avec la participation de RECYC-QUÉBEC

- [Formations printemps 2021 de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles \(ADMGMR\)](#)
- [Atelier de bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles par RÉSEAU ENVIRONNEMENT en partenariat avec RECYC-QUÉBEC](#)

## OUTILS ET INFORMATIONS POUR LA RÉVISION DES PGMR

### Comment éviter les principaux motifs de non-conformité

Basés sur la première révision des PGMR en 2014-2016 ainsi que sur la deuxième révision des projets de PGMR soumis en 2020-2021, voyez quels sont les principaux motifs de non-conformité rencontrés lors de leur analyse (selon l'art 53.9 de la LQE) ainsi que des conseils pratiques pour les éviter.

#### 1. Énoncé des orientations et des objectifs à atteindre (5<sup>e</sup> alinéa)

Le but de la révision est entre autres, de déterminer des orientations et objectifs compatibles avec la Politique, son [Plan d'action 2019-2024](#) et la [Stratégie de valorisation des matières organiques](#) (SVMO)



En vue de sa conformité, un **énoncé clair** sur les orientations et objectifs à atteindre par la MRC doit apparaître dans le PGMR. Évitez de simplement énumérer les objectifs gouvernementaux et veillez à identifier pour chaque objectif, minimalement une mesure avec un échéancier afin d'assurer la cohérence interne du plan. De plus, si les objectifs gouvernementaux sont déjà atteints, il est encouragé de se fixer des objectifs plus ambitieux.

#### 2. Inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire (4<sup>e</sup> alinéa)

L'inventaire du plan sert entre autres, à déterminer là où les efforts devront être investis pour guider les mesures ou les actions à mettre en œuvre ainsi que pour déterminer si les installations existantes ou les services offerts suffiront dans le futur. Toutefois la collecte d'informations et les données disponibles demeurent un défi et peuvent être un frein à sa réalisation. L'[outil d'inventaire](#) révisé s'avère être une solution pratique malgré ses limites, ceci considérant qu'il offre différentes approches en fonction de la disponibilité de vos données.



Assurez-vous de prendre en compte l'ensemble des matières résiduelles visées (voir tableau 2 du [Guide d'accompagnement](#)) incluant notamment les rejets. L'ensemble des sources et les hypothèses utilisées pour expliquer les limites et incertitudes spécifiques aux données doivent être présentées.

N'oubliez pas que plusieurs données de catégories de matières facultatives (ex. : textiles) peuvent être indiquées à titre d'informations supplémentaires, non pas dans l'outil d'inventaire, mais dans le texte du projet de PGMR.

#### 3. Prévisions budgétaires et un calendrier de mise en œuvre (8<sup>e</sup> alinéa)

Le plan d'action, les prévisions budgétaires et le calendrier doivent couvrir les **sept années de mise en œuvre du PGMR**.



Ne pas confondre le **délai des cinq ans pour l'adoption par le conseil du projet de PGMR révisé** et la **période d'application du plan** qui est passée de cinq ans à sept ans lors de la modification de la LQE en 2017. Ainsi, une période de transition de deux ans, au cours de laquelle les municipalités régionales procéderont à des consultations publiques, finaliseront leurs projets de PGMR et les déposeront en vue de l'analyse de conformité est à considérer. La mise en œuvre des mesures du PGMR en vigueur doit se poursuivre en continu, ceci jusqu'à l'édiction du règlement du PGMR révisé.

De plus, la prévision budgétaire de chaque mesure doit détailler l'ensemble des revenus et des coûts associés à sa mise en œuvre ceci incluant les aides financières prévues.

#### 4. Atteinte des objectifs ou réalisation d'une mesure conditionnelle à une action gouvernementale

Le PGMR est un outil de planification régionale. Ainsi, les mesures et orientations et leurs mises en œuvre doivent pouvoir être réalisées par les autorités locales et régionales du territoire d'application. De ce fait, bien que des avis ou autres éléments tels que des demandes envers le gouvernement ou autre instance en vue d'améliorer la GMR au Québec puissent apparaître dans le plan, ceux-ci ne peuvent être conditionnels à la mise en œuvre des mesures par les municipalités liées. Rappelons également qu'il existe des moyens de communication et des processus distincts à la disposition des municipalités pour émettre des avis ou des revendications.



Par exemple, l'atteinte d'un objectif du PGMR qui serait conditionnel à l'adoption ou à la modification d'un règlement ou d'une stratégie par le gouvernement du Québec serait jugée non conforme.

Pour en savoir plus et éviter les non-conformités, consultez le [Guide d'accompagnement](#) ainsi que l'[Aide-mémoire : Adaptation à la réalité régionale des objectifs du PGMR](#). De plus, n'hésitez pas à nous soumettre votre projet de PGMR ou une section de celui-ci pour un avis préalable à l'adresse : [pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca).

#### Nouveaux outils pouvant servir dans le recensement des installations de GMR de votre territoire

Dans le cadre des audiences du BAPE sur L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, RECYC-QUÉBEC a élaboré de nouveaux outils afin d'avoir une vue d'ensemble par région des PGMR en vigueur et installations de tri et de traitement des matières résiduelles sur le territoire. Ceux-ci pourraient vous servir dans le recensement des installations de GMR présentes sur votre territoire.

- [Portraits régionaux de la révision des PGMR](#) (Tableaux Excel incluant les lieux d'élimination par région et droits de regard)
- [Carte des centres de tri des matières recyclables et de CRD et installations de traitement des matières organiques](#)

#### La valeur des matières recyclables à la hausse

La valeur des matières recyclables suit des cycles de hausse et de baisse et est basée sur l'offre et la demande. Depuis 2008, la valeur des matières a chuté de façon importante à trois reprises, la dernière fois en 2018 lors du resserrement des exigences des marchés asiatiques à l'importation de matières récupérées. Des creux historiques ont été atteints entre l'été 2019 et le printemps 2020, mais depuis quelques mois, une hausse de la valeur des matières sortant des centres de tri a été constatée; hausse qui s'est accentuée depuis le début de l'année 2021.

Rappelons que l'indice des prix que réalise RECYC-QUÉBEC mensuellement permet de suivre cette tendance des prix et que plusieurs contrats municipaux de tri et de conditionnement des matières recyclables se basent en partie sur ces données pour déterminer le prix à payer pour ce service.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de RECYC-QUÉBEC : [Indice du prix des matières](#)

## **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE**

### **Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois**

Tel qu'annoncé le 6 avril 2021, doté d'un budget de 14,32 M\$, ce programme vise d'une part à accompagner les gestionnaires et propriétaires des écocentres pour favoriser les pratiques de réemploi, de recyclage et de valorisation des matières, notamment les résidus de bois. D'autre part, il prévoit augmenter le nombre d'écocentres sur le territoire québécois et améliorer leur accessibilité pour que l'ensemble des citoyens accèdent plus facilement à un écocentre à proximité de leur domicile.

Consultez le [cadre normatif modifié](#) le 19 mai 2021 pour connaître les critères d'admissibilité et les types de projets pouvant être soutenus ainsi que la [page Internet du programme](#). Voici les principales modifications du cadre normatif :

- Prolongation de la première date de dépôt;
- Location de bâtiment - Accepté dans les frais admissibles;
- Conformité environnementale - Autorisation ministérielle, accusé de réception ou confirmation d'exemption de la direction régionale du MELCC requis lors du dépôt de la demande.

#### **Dates limites**

1<sup>re</sup> date de dépôt : **Reportée au 21 juin 2021 à 15 h**

2<sup>e</sup> date de dépôt : **1er novembre 2021 à 15 h**

Le programme sera ouvert aux demandes jusqu'à épuisement de son budget ou au plus tard le **31 mars 2024**.

Pour toute question sur le programme, veuillez nous contacter via l'adresse courriel : [poe@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:poe@recyc-quebec.gouv.qc.ca)

## **BONS COUPS**

### **Vidéos sur la GMR à l'intention des citoyens**

Visionnez ces vidéos inspirantes portant sur la GMR à l'intention des citoyens. Félicitations à ces deux organismes municipaux pour cette belle initiative!

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie

[Capsules vidéo](#) et [Lien Facebook](#)

Régie de gestion des matières résiduelles du Lac Saint-Jean

[Capsules vidéo](#) et [Lien Facebook](#)

## ÉVÉNEMENTS EN GMR AVEC LA PARTICIPATION DE RECYC-QUÉBEC

### Assises québécoise de l'économie circulaire de RECYC-QUÉBEC

RECYC-QUÉBEC est fière d'organiser la 2e édition des [Assises québécoises de l'économie circulaire](#), qui aura lieu en mode virtuel les avant-midis des **26 et 27 mai 2021**. Événement phare de l'économie circulaire au Québec, il s'agit d'une occasion unique pour faire un état de situation, partager les initiatives innovantes et identifier les opportunités à saisir pour les municipalités, les entreprises et les organismes.

Les assises sont en cours, mais il est encore temps de vous y inscrire. [Inscription](#)

### Formations printemps 2021 de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR)

Les prochaines [journées de formation](#) portant sur l'optimisation des écocentres et l'état d'avancement des travaux sur la modernisation de collecte sélective et de la consigne auront lieu le **26 mai et le 2 juin**. [Inscription](#)

### Atelier de bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles



**ATELIER DE PRATIQUE**  
en gestion municipale des matières résiduelles

Réseau Environnement    SECTION QUÉBÉCOISE SWANA    AOMGMR    RECYC-QUÉBEC Québec

**14 juin 2021, 13h à 16h30**

Organisé par Réseau Environnement, la section québécoise de la Solid Waste Association of North America (SQ-SWANA), en partenariat avec RECYC-QUÉBEC et l'AOMGMR, cet événement virtuel mettra en lumière tout le savoir québécois et permettra aux spécialistes de discuter entre eux des enjeux actuels de la gestion des matières résiduelles au travers de différentes tables de discussions.

Les thèmes abordés seront : la valorisation de la matière organique, la gestion des écocentres, la réduction des produits à usages uniques et réemploi et les leviers municipaux de la gestion des matières résiduelles. Nous vous attendons en grand nombre le **14 juin 2021 de 13 h à 16 h 30** pour toujours plus de partage de connaissances ! [Inscription](#)